



BUREAU
Procès-verbal N°06 - 2016/2017
VENDREDI 27 JANVIER – DIJON CSLD

MEMBRES PRÉSENTS : MMES LARCHER, VALTAT. MM BOULAY, BRIERE, CUENOT, DEPIERRE, JACOTOT, LAMOTTE, MARGUERY, MARTIN JL, MORIAUX, PRUDON Gi.

MEMBRES EXCUSÉS : MM. MALIBANGAR, QUINCY.

INVITE EXCUSE : M.VERNOUD (CD21).

INVITÉS PRÉSENTS : MME DECHAUME, THERARAZ (CD 58), MM BERTHEAU (CD71), FAURE (CTS), LAUMET, PETIOT (CTF), TAFFINEAU (CD89),

Le Président B.Depierre présente ses meilleurs vœux et souhaite à tous que la saison sportive se passe dans les meilleures conditions.

Il demande que les échanges de mails se fassent sur un ton convivial et cordial, travaillant tous ici pour la même cause.

1 – ACTIVITÉS PRÉSIDENT SECRÉTAIRE

Remerciements aux élus pour les représentations diverses auprès notamment du CROS, et des clubs.

Séminaire d'accompagnement des dirigeants Troyes – 7 et 8 janvier

Ligue ⇒: JC BRIERE, M.MARGUERY, B.DEPIERRE

CD 21 ⇒ J.VERNOUD, A.CARRETERO, J.ESTIVALET

CD 58 ⇒ A.THERARAZ,

CD 71 ⇒ T.BERTHEAU, C.CUENOT

CD 89 ⇒ D.TAFFINEAU,

Séminaire de grande qualité parfaitement organisé par le comité de l'Aube au Palais des Congrès, qui a accueilli environ trois cent trente élus fédéraux, et représentants des comités et ligue, par atelier typologique, trésorerie, secrétariat.

Avis unanime de T.BERTHEAU, D.TAFFINEAU et A.THERARAZ sur l'importance de la teneur des ateliers avec une très bonne préparation des instances fédérales. Les dirigeants sont invités à télécharger les documents de fonctionnement transmis par la FFBB. Il est constaté, que ce début de mandature est marqué par de multiples actions avec des feuilles de route bien tracées de la part de la FFBB.

JC BRIERE et C.CUENOT constatent le turn over important de dirigeants, soit environ 35% de nouveaux élus. Une réflexion pourrait être menée dans ce domaine face à l'inexpérience des nouveaux jeunes élus. Au niveau disciplinaire et règlements, de nombreux changements sont en cours face aux obligations et modifications du nouveau protocole au ministère, il est vraiment nécessaire de travailler tous ensemble.

Réforme territoriale

Le CCR officiel est composé d'un représentant CCN, des Présidents des ligues, Présidents des comités les plus représentés, CD21 et CD71 pour la Bourgogne, CD39 et CD70 pour la Franche-Comté, du CTS (LR06) et d'un salarié territorial.

B.DEPIERRE a souhaité élargir la composition et obtenu l'accord, pour ajouter les secrétaires et trésoriers, principaux acteurs de nos instances, soit huit élus supplémentaires et un représentant de chaque comité restant, pour une meilleure parité.

En accord avec la Franche Comté et S.KROEMER, l'organisation d'un CCR élargi est prévu samedi 11 février au CFA du sport (central) à DIJON. Il conviendra de déterminer le temps restant des antennes (Autun et Besançon), l'échéance de la fusion, et plusieurs autres points, afin de défendre au mieux les intérêts de tous.

Une nouvelle réunion a eu lieu avec le Conseil régional pour le dépôt du dossier financier sous format informatique, en sachant qu'un dossier commun avec la Franche Comté devra être déposé en 2018, après un accord sur les axes des futures actions.

Concours femmes et sports

Ce concours qui a pour objet de promouvoir en Bourgogne Franche-Comté l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leurs accès aux responsabilités, s'est déroulé samedi 07 janvier au Palais des sports de Dijon à 15H, D.MORIAUX a représenté la Ligue.

Félicitations à Sylvie VALTAT désignée par la Ligue, et récompensée.

Championnats de ZONE

Fin de l'organisation des championnats U15, U17F et G et U18F, ce qui ne va pas dans le sens du soutien aux clubs non participants aux championnats régionaux.

Revoir rapidement les engagements pour la catégorie U18F 2017/2018 : 2 clubs CHARNAY et CHALON et un candidat supplémentaire CHENOVE. Une lettre officielle sera transmise aux clubs concernés.

AG FFBB

Demande d'obtention d'une aide fédérale supplémentaire pour finaliser le budget tenant compte de cette 1^{ère} double AG.

B.DEPIERRE a demandé soixante exemplaires supplémentaires de la revue basketball spécial Dijon, à transmettre aux bénévoles et partenaires de l'organisation.

Poste chargé de développement

Relance du recrutement qui n'a pas abouti, en sachant que ce poste est vacant depuis un an.

Un stagiaire B.BERNARD, débutera lundi à la Ligue avec comme mission principale, la mise en place de la caravane du basket. Il conviendra d'écrire à tous les comités pour connaître les possibilités de lieux en vue de l'installation et prise de contact avec les communes. La côte d'or a transmis les informations.

Cette action est capitale sur le plan médiatique de notre sport.

2 – EFFECTIFS LICENCES

	2015/2016 au 25/01	2016/2017 au 25/01			différence	%	Licences s OBE	Licences Contact Avenir
		M	F	TOTAL				
CD 21	3 835	2 700	1 131	3 831	-4	-0,10	127	15
CD 58	1 463	940	525	1 465	2	0,14	0	0
CD 71	4 926	2 892	1 841	4 733	-193	-3,92	85	9
CD 89	1 887	1 196	674	1 870	-17	-0,90	0	0
Ligue	12 111	7 728	4 171	11 899	-212	-1,75	212	24
FFBB	522 582	341 275	185 120	526 395	3 813	0,73	60 884	2 910

Nous sommes en situation négative. Il faut développer les licences loisirs

3 - BASKET 3 x 3

Développer le 3 X 3 permettra l'évolution du nombre de licenciés.

A.LAUMET fait un état des lieux des équipes nationales :

- U18 F Champion du monde et d'Europe,
- U18 M Champion d'Europe,
- FNSU F et M champion du monde.

Ce sont des compétitions dans lesquelles le basketball a d'excellents résultats et une présence depuis 2010 dans les disciplines de la jeunesse.

De gros résultats ont été obtenus avec les équipes nationales, seule discipline ou l'action individuelle de chaque club, permet à nos équipes de participer à des championnats mondiaux avec un classement permettant une classification mondiale pour l'accès aux qualifications d'où l'importance de ces actions.

FIBA internationale world tour aura lieu en juin à Nantes.

En dehors du comité 71 et un responsable en 89, il n'existe pas d'autres commissions 3x3.

Les demandes d'homologations de ces tournois sont faites sur cahier des charges rapide à réaliser et à transmettre ensuite à la FFBB pour validation

Pour toute information prendre contact avec A.LAUMET (voir ANNEXES).

Un tournoi 3x3 sera organisé en nocturne à partir de 19h30 vendredi 03 mars à la Verrerie à CHALON.

JL.MARTIN ajoute qu'au niveau de l'éducation nationale un travail est en cours sur la réintroduction du basket 3x3. G.RICHARD (CSLD) est responsable UNSS, entre 80 et 100 enfants sont regroupés les mercredis.

Avantage une seule voiture pour se déplacer.

B.DEPIERRE fait remarquer que le lancement de la caravane du basket semble être une solution supplémentaire pour donner cette envie de pratiquer. Ne pas oublier de prévoir l'étude d'un passage à HERY le même week-end que l'AG dans l'Yonne.

4 – BILAN AG FFBB

Différence négative de soixante mille euros avec la prise en compte du manque de la subvention de la ville de Dijon, des frais de la Ligue, préparation, déplacements, secrétariat réunions etc.... et d'une première double AG. M.MARGUERY a transmis le détail des dépenses à la FFBB. Il reste également en attente le versement des six mille euros de la région.

Le bilan devrait faire apparaître un déficit d'environ trente mille euros avec un avis unanime, une belle assemblée générale et une très belle réussite.

5 – BASKET SANTE

Une formation animateur «basket santé» à laquelle participeront S.VALTAT pour la Ligue et un représentant de Saône et Loire et de la Nièvre, est prévue du 13 au 17 février.

Il est obligatoire d'être diplômé, pour décliner le basket santé sur le territoire, tous les encadrants devront donc suivre une formation fédérale.

S.VALTAT nous fait état du « Basket Santé » qui est un programme fédéral spécifique, susceptible d'être développé sur l'ensemble du territoire. Il a été validé par les Ministères en charge des Sports, de la Santé et le CNOSF, dans le cadre du plan national « Sport Santé – Bien être », ce qui le rend prescriptible sur ordonnance, par les médecins.

Le souhait étant de développer des actions et de monter des projets dans les quatre départements en même temps et sur des communes conséquentes.

Une prise de contact est nécessaire avec des médecins. Il faudra faire appel au «Lions club» ou ce genre d'associations qui ont des contacts réguliers avec le corps médical.

C'est un sujet très porteur mais il faut effectivement associer tous les médecins. La FFBB a demandé de renvoyer la liste des médecins agréés de chaque comité.

B.DEPIERRE ajoute que ce sont des opérations novatrices qui permettront à terme de faire évoluer nos licences et souhaite également que soient étudiés les créneaux samedi matin et vendredi soir pour l'organisation des compétitions.

6 – CRO

Désignations

B.DEPIERRE est en attente des statistiques à ce jour sur les rencontres non couvertes.

Suite à la décision d'envoyer un questionnaire à tous les arbitres fédéraux et régionaux sur l'arbitrage seul en U13 et 15, nous avons reçu deux réponses favorables, douze négatives, et quelques commentaires pour une prime individuelle plus élevée malgré celle prévue par la Ligue dans ce cas depuis plusieurs années.

L'absence de règlement au niveau fédéral sur une formation à l'arbitrage seul reste un réel problème.

Les clubs demandent les explications de ces absences d'arbitres dans ces catégories. B.DEPIERRE renverra les courriers sur le sujet au président de la CRO, pour réponses à donner.

JL MARTIN souhaite que la FFBB fasse un effort au niveau de la formation et du suivi des jeunes arbitres, pour qu'il y ait une continuité, ainsi que dans les relations entre les CDO et la CRO.

Il sera demandé à toutes les nouvelles régions, la création d'un poste de CTO (conseiller technique des officiels) pour la mise en place d'actions et ainsi essayer de faire face à ces situations.

Le Président rappelle que la ligue avait versé par le passé, une aide financière pour toutes les démarches de création d'écoles d'arbitrage clubs ou comités.

Le téléphone spécifique ligne répartiteur arbitres, a été récupéré et devrait lui être remis.

TIC

Concernant les remboursements des officiels sur ce tournoi, JM JACOTOT qui a assisté à la dernière réunion CRO demande si tous les remboursements ont été effectués et en cas de budget insuffisant s'il y a une possibilité d'utiliser le budget CRO. M.MARGUERY précise que le budget de la CRO est celui de la Ligue et que les remboursements kilométriques ont été réalisés et appliqués suite à une décision du comité directeur.

Stage jeunes arbitres

Celui-ci aura lieu à Dijon les 18 et 19 février. Tous les comités ont répondu concernant les stagiaires sauf la Nièvre. Les hébergements prévus pour ce comité ont donc été annulés.

Réunion des arbitres championnats de France

Un stage de recyclage des arbitres championnats de France, animée par JP.MESTRE et J.JEANNEAU s'est déroulé au CFA du sport à Dijon. Une vingtaine d'arbitres étaient présents ainsi que JC BRIERE et B.DEPIERRE pour la Ligue. Remerciements de la FFBB et de la CRO à B.DEPIERRE pour l'accueil.

Plateaux jeunes des 16 et 17 septembre 2017

La CRO s'engage à fournir au moins un arbitre sur site sous réserve que les comités puissent apporter leur soutien et fournir également un arbitre.

M.MARGUERY précise que deux commissions fédérales vont être mises en place la CF des Officiels (CFO) formation évaluation et CF des Compétitions (CFC) avec championnats et officiels, pour une meilleure continuité, avec la création d'un poste pour assurer toutes les vérifications, péréquations, répartitions, classements etc. Un travail sur la nouvelle charte va être également mis en route.

B.DEPIERRE souhaite qu'une réunion de coordination CRO/CDO ait lieu dans les meilleurs délais. Il faudra faire un mail dans ce sens aux intéressés.

D.TAFFINEAU demande pourquoi les Présidents de CDO ne sont pas invités aux réunions CRO et souligne l'incohérence de la désignation d'arbitres en U15 et U17 département sur le territoire 89 mais pas en région. Il interroge le bureau sur la répartition régionale qui est un gros travail et demande si les forces vives sont bien en face.

7 FINANCES

Comptes clubs

Au 31 décembre la somme totale due par les clubs déficitaires est de trente mille euros.

Le trésorier rappelle qu'une relance a été faite par mail avant application du règlement. Sans réponse les pénalités prévues seront appliquées.

Dossiers financiers

La déclaration DADS et le dossier CNDS ainsi que les justificatifs ont été transmis. Il reste le Conseil régional à qui il faudra transmettre le bilan provisoire pour recevoir le versement d'une partie de la subvention.

Il a été décidé de faire appel à un cabinet comptable pour le contrôle social et financier par un expert comptable et à une association spécialisée dans la réalisation des feuilles de payes.

Les vérificateurs aux comptes désignés en AG 2016 sont maintenus pour le contrôle cette année.

8 - SPORTIVE

Problème des rencontres non jouées suite aux intempéries : rien de prévu au règlement sportif de cette année. Tout cas non prévu sera tranché par le bureau.

Le Bureau décide de faire rejouer toutes les rencontres.

JC BRIERE propose de mettre une formule en place sur la base du modèle fédéral, le bureau est favorable.

La commission sportive propose de faire rejouer les cinq rencontres non jouées. Le Bureau adopte cette proposition.

Championnat U20 M

Suite aux forfaits de la CTC YONNE CENTRE et COSNE, la poule est désormais composée de 6 équipes.

Nous avons reçus plusieurs demandes pour allonger ce championnat. C.LARCHER indique qu'il se termine le 03 juin et qu'il n'y a donc pas de possibilité d'aller au-delà de cette date ou de faire des play-offs.

Forfaits

U20 M UNION COSNOISE

- Attendu que le 06 janvier 2017, vous avez déclaré forfait général dans cette catégorie, Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 11.2 des règlements généraux, le Bureau régional réuni le vendredi 27 janvier 2017 décide :

FORFAIT GÉNÉRAL UNION COSNOISE

L'amende prévue de 106 euros sera à régler par UNION COSNOISE.

U20 M CTC YONNE CENTRE

- Attendu que le 02 janvier 2017, CTC YONNE CENTRE US JOIGNY a déclaré forfait général dans cette catégorie,

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 11.2 des règlements généraux, le Bureau régional réuni le vendredi 27 janvier 2017 décide :

FORFAIT GÉNÉRAL de CTC YONNE CENTRE US JOIGNY

L'amende prévue de 106 euros sera à régler par CTC YONNE CENTRE US JOIGNY.

RF2 AB CREUSOT

- **Attendu que le 25 septembre 2016 vous avez déclaré forfait pour la rencontre n°497 vous opposant à DIJON FÉMININ BASKET,**
- **Attendu que le 10 décembre 2016 vous avez déclaré forfait pour la rencontre n°530 vous opposant à USC MONETEAU,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 15 des règlements généraux, le Bureau régional réuni le vendredi 27 janvier 2017 décide :

FORFAIT GÉNÉRAL AB CREUSOT en RF2

L'amende prévue de 256 euros sera à régler par AB CREUSOT.

Open Féminin le 29 janvier 2017 AB CREUSOT (Salle JEAN DE PRAT)

Ouverture des portes ⇒ 8 H

OTM à charge du club organisateur

Horaires ⇒ 9H 11H 13H 15H 17H

Repas ⇒ 8 euros à charge AB CREUSOT

Présence ligue ⇒ une confirmation de JC BRIERE

Coupes de Bourgogne «Crédit mutuel»

- Féminines (17 engagements) ⇒ dates retenues : 29 janvier, 19 février, 30 avril.
- Masculines (12 engagements) ⇒ dates retenues : 29 janvier, 19 mars.

Les 1/2 et finales féminines et masculines auront lieu le 28 mai.

La saison prochaine il faudra revoir le règlement.

Pour conclure, si tout au long des saisons nous pouvons féliciter et remercier nos secrétaires pour le sérieux du travail accompli, D.MORIAUX remercie Laetitia d avoir accepté la veille de Noël, d'effectuer en présence de J.L LAMOTTE le tirage et l'envoi des rencontres de coupes de Bourgogne.

9 - JEUNES ET TECHNIQUE ANNEXE 2

Travail entre les deux ligues JL MARTIN demande l'organisation d'une rencontre avec les CTS des deux ligues Bourgogne Franche Comté afin d'envisager rapidement un travail commun et prévoir un programme pour la nouvelle évolution (PEPS). Un effort devra être fait sur les U13 pour avoir une vue plus importante, ce qui porterait le nombre d'animations de deux à cinq.

Comités inter secteurs mettre en place plus de moyens pour 80 personnes au CQP. Intégrer le TIC U13 dans les trois jours ou pas aval des comités voir formation CRO commune.

Sélections

- **U15 M** stage du lundi 20 février au mardi 21 février CO MACON 389 Avenue de Lattre de Tassigny
- Ce stage est préparatoire au TIL qui se déroulera à Dijon du vendredi 14 au lundi 17 avril.
- **U14 F et M stage du 27 février au Mercredi 01 mars (CO MACON 389 Avenue de Lattre de Tassigny) :**
- **U13 F et M rassemblements :**

1) **dimanches 08 janvier et 12 février de 10h00 à 16h30** (accueil à partir de 9h30).

Masculins ⇒ Cosec Abbé DEBLANGEY Impasse Abbé Deblangey, 21600 LONGVIC (responsable du site E.PETIOT).

Féminines ⇒ CREPS de Dijon 15 Rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON (responsable du site N.FAURE).

Le repas du midi sera pris en commun au CREPS (possibilité aux parents de déjeuner sur place également à indiquer dans le coupon réponse).

2) du lundi 20 février 10H (accueil à partir de 9H30) au mercredi 22 février (17H)

CO MACON 389 avenue de Lattre de Tassigny 71000 MACON (hébergement entraînements, repas)
Ces stages sont préparatoires au TIL (tournoi inter-ligues) les 25 et 26 mars à VICHY. JL MARTIN est désigné comme chef de délégation Réserve de l'autocar à faire.

2ème stage entraîneur P1 CQP TSBB

Ce stage se déroulera du samedi 25 février de 9H30 à 9h45. La fin du stage est programmée le dimanche 26 février à 17h à CHALON. Hébergement internat sportif EMILAND GAUTHEY, 2 AVENUE LEON BLUM (en face le colisée) 71100 CHALON SUR SAONE.

TIL U15

Détection et formation en terme d'organisation sur 3 jours. JL MARTIN ajoute que c'est une manifestation formatrice pour tous.

Le coordinateur est le CTS. La 1ère réunion aura lieu mercredi 08 février à 20H à Dijon, en accord CSLD et Dijon Féminin, pour la finalisation de l'organisation.

Challenge Régional Benjamin

Il se déroulera dimanche 02 avril, JM BOULAY est désigné représentant de la Ligue. Un appel de candidature pour l'organisation sera fait à tous les clubs.

Pôle espoirs

Bon 1er trimestre dans l'ensemble.

Participation à une semaine au ski en janvier avec le pôle espoirs football. Bon rapprochement avec l'établissement et très bonne expérience pour tous, le stage d'intégration de début d'année n'ayant pas eu lieu.

Camps d'été

Responsable E.PETIOT avec une formule identique à celle de l'été dernier du dimanche au vendredi et une légère augmentation des tarifs.

Objectif cent jeunes, plus deux cadres supplémentaires par semaine.

Cette opération engendre un bénéfice intéressant pour la ligue, ainsi qu'une excellente image de notre sport.

E.PETIOT suggère d'avancer la date butoir des inscriptions.

Championnat Jeunes région saison 2017/2018

Un travail commun a été réalisé avec l'ETR, N.FAURE participera à la prochaine commission sportive pour présenter un projet qui devra être validé au prochain comité directeur.

10 - COMMISSION DISCIPLINE

JC BRIERE fait état des dossiers en cours transmis par PA QUINCY.

Huit dossiers sont en cours d'instruction et seront traités lors des prochaines séances fixées les 16 et 23 février prochains à Autun.

Des incivilités graves semblent être à l'origine de certains dossiers, et cela n'a dernièrement pas échappé aux services de l'état qui souhaitent connaître nos contentieux (sur quatre ans), et ainsi se réserver le droit de saisir le procureur de la république selon la gravité des faits, afin d'éviter toute banalisation de comportements répréhensibles.

11 - QUESTIONS DIVERSES

Administrateur territorial

La FFBB demande que chaque instance désigne pour le 15 février, des référents administrateurs territoriaux pour l'eFFBB et ce afin de constituer son réseau et renforcer sa collaboration avec les territoires pour permettre aux ligues et comités de devenir de véritables contributeurs aux projets de l'informatique fédérale.

Réunion CCR 11 février

C.CUENOT remplacera JC BRIERE retenu par des missions fédérales.

Absences du Docteur COLLIN

Du 10 au 16 mars, et du 04 au 11 juin.

Remerciements au club du CSLD pour son accueil

PROCHAINE REUNION COMITE JEUDI 09 MARS A AUTUN

Le Président,
Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Général,
Jean-Claude BRIERE.

ANNEXE 2
JEUNES ET TECHNIQUE

Présents : Frédéric Benucci, Thierry Bertheau, Christian Cuenot, Nicolas Faure, Jean Louis Lamotte, Didier Maliszewski, Jean-Luc Martin, Eric Petiot, Corinne Poitout, Pierre Anthony Quincy, Didier Taffineau, Adeline Théraroz, Jacky Vernoud, Sylvie Valtat.

Excusés : Jean-Claude Brière, Christophe Lagoutte, Catherine Larcher, Laurent Renard.

Jean Luc remercie les quatre Présidents de Comité d'être présents et souhaite ses vœux à toute la commission.

TIC U13

Un rappel est fait, sur l'organisation du TIC U13 ; c'est une organisation Ligue qui est déléguée aux comités, avec un Turn over chaque année.

Les Comités s'appuient sur un club pour cette organisation. Il doit, notamment mettre les OTM à la disposition de la CRO et prend en charge la réception (accueil, buvette, repas des personnes extérieures ...) dont la recette lui revient. Chaque délégation devra être accompagnée de 2 jeunes arbitres, potentiels pour leur passage au niveau supérieur (politique de formation sur ce tournoi).

La Ligue prend en charge les repas des observateurs de la CRO, les frais de déplacement des responsables de la CRO. Elle prend également en charge les récompenses (tee shirts).

La CRO prend en charge le suivi des arbitres et la répartition, le club devant fournir la liste de ses OTM pour la journée, 15 jours avant et pourrait pallier à un nombre insuffisant d'arbitre (avec l'aide des CDO). Cette compétition n'est, par contre, pas appropriée à un recyclage d'OTM vu les temps de jeu mais peut servir recyclage pour les OTM clubs.

Pour les prochaines éditions, il serait intéressant de faire les observations des arbitres en direct avec des « kits oreillettes ». La date ne changera pas, c'est une volonté Fédérale.

La facture a triplé, cette année, mais il ne peut être question de désigner et indemniser les OTM et arbitres sur cette compétition.

Le cahier des charges sera revu et examiné avant diffusion.

Prochain TIC mercredi 01/11/2017 dans le Comité 71

TIL U15

Une commission doit être constituée pour organiser le cahier des charges et faire que cette manifestation soit une réussite. Elle devra mettre en place la réception des équipes, la soirée au CRI et nommer des représentants de la Ligue. Une réunion sera programmée fin janvier, début février, avec une secrétaire de la Ligue pour prendre en compte les débats et être à même de répondre aux questions des clubs si possible et transmettre les documents.

Il devra y avoir des statistiques FIBA ainsi que de la vidéo. La commission va faire appel aux stagiaires du CFA de la JDA et de l'ELAN qui devront maîtriser le logiciel.

La Zone gère les arbitres, la CRO les OTM pour une formation-recyclage pour les OTM Championnat de France.

Les clubs porteurs seront le CSL Dijon et le Dijon Féminin pour la logistique : l'ouverture des salles, les vestiaires, la buvette

Le TIL est programmé sur les 3 Jours de Pâques (samedi au lundi).les 15/16 et 17 avril 2017.

Salles : Marion et Epirey. Hébergement : CRI DIJON

Les salles, les gymnases et les hébergements sont réservés, **il faut que cette manifestation soit une réussite.**

Camp U12

Pour anticiper les sélections U13, les techniciens envisagent de faire des rassemblements en U12, en juin, sur 2 jours à Macon (au COM), lieu donnant accès à 3 gymnases. Les U12 seraient avec les plus grands. Un 2^{ème} rassemblement de 3 jours, avec toutes les sélections, à la toussaint ou le TIC serait intégrer, en faisant des matchs le soir et non un TIC dans sa formule actuelle.

Ces rassemblements pourraient être un moment de travail, de formation et de détection qui permettrait de travailler sur une base et une orientation technique commune pour uniformiser la formation, dans les Comités.

Le cout est évalué à 15 000.00€ (hors déplacements) avec 10 000.00€ restant à la charge des comités (la Ligue prendrait 5000.00€ en charge).

Championnats jeunes

Décision de la CRJT du 9 janvier 2017

Proposition d'organisation du championnat jeune (sans qualification à l'inter région)

Rappel de l'objectif : Augmenter la qualité de nos championnats avec un maximum de joueurs formés pour pouvoir jouer à leur plus haut-niveau. Les meilleurs doivent jouer contre les meilleurs. L'ETR a souhaité conserver l'esprit des décisions prises l'an passé.

4 paramètres ont guidé notre réflexion :

- Nombre de matchs – 20 au minimum
- Rapport de force le plus équilibré et équitable possible, resserrement de l'élite
- Avoir la possibilité d'être arbitré
- Organiser des Play-offs, qui correspondent à la philosophie du FFBB

1^{ère} étape :

La CRJT entame une réflexion sur le nombre d'équipes qualifiées par catégories – La formule retenue est 8 par catégories, 10 sur les U13G (l'ETR avait proposé 10 pour toutes les catégories).

Sachant que chiffres à l'appui, les 2 championnats de ligue où nous sommes passés à 10, il y a 2 équipes totalement décrochées. Notre volonté est de continuer par rapport aux décisions prises l'an passé sur le resserrement de l'élite

2^{ème} étape :

Comment arriver à 8 ou 10 équipes par rapport au nombre d'équipes engagées ?

L'ETR propose une première phase de sélection sur dossier, pour diminuer le nombre de matchs de plateaux avec caution financière de 200€ La CRJT retient cette procédure.

Critères pris en compte :

- Ranking des années passées (catégorie et catégorie N-1), participation au championnat de ligue et classement
- Nombre de sélectionnés départementaux et régionaux / parcours sportif / potentiel U12
- En cas d'égalité entre 2 équipes, l'ETR tranchera (réunion après l'engagement)

1er cas pour les U13 M et F: Comment passer de 12 équipes à 10 ?

QR en 2 WE

WE1 : l'ETR composera 4 poules de 3. Plateaux et classement de 1 à 3. Les 2 premiers sont qualifiés directement (2x4=8)

WE2 : 1 poule de 4 en plateaux (composé par les 4 derniers de chaque poule du WE1). Les 2 premiers sont qualifiés en région. Les 2 derniers sont reversés en championnat départemental.

2eme cas pour toutes les catégories, sauf les U13M et F : Comment passer de 12 équipes à 8 ?

QR en 2 WE

WE1 : l'ETR composera 4 poules de 3. Plateaux et classements de 1 à 3. Le premier est qualifié directement (1x4=4)

WE2 : 2 poules de 4 en plateaux (composé par 2 deuxième et 2 troisième). Les 2 premiers de chaque site sont qualifiés en région. Les 2 derniers sont reversés en championnat départemental.

Après la toussaint :

Championnat à 8 :

1^{ère} phase : tout le monde se rencontre avant Noël (7 matchs)

A l'issue de la première phase, 2^{ème} phase avec constitution d'une poule haute et d'une poule basse (4 et 4), matchs en AR (8 dates)

Play-offs à l'issue qui déterminera le titre de champion de Bourgogne (1- 4 ; 2 - 3 en AR, finale chez le mieux classé à l'issue de la phase aller, petite finale idem)

Championnat à 10 :

1^{ère} phase : tout le monde se rencontre en matchs AR.

Le CTS verra avec la sportive s'il est possible d'organiser des Play-offs ou des matchs avec la Franche Comté

Echéancier :

Dossier d'engagement à envoyer avant le 31 mai

Chaque club qui s'engage à obligation de préciser une date pour l'organisation des plateaux accompagné du chèque de 200€

Retour pour les clubs le 3 juillet

Communication des équipes retenues le 10 juillet par la LBBB

Courant juin, chaque CTF et les membres de la CS feront le tour des clubs susceptibles d'engager une équipe dans chaque département

Pénalisation des petits clubs qui pourraient avoir des potentiels mais pour qui le dossier administratif ne serait pas bon

Questions diverses :

Fin de la séance 21h45

Secrétaire de séance
Sylvie Valtat, Ch. Cuenot

Président de la CRJT
Jean Luc Martin

A G E N D A
F E V R I E R

Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
MARDI 07 février	REUNION SPORTIVE JEUNES	AUTUN	10H30
VENDREDI 10 FEVRIER	CNDS		
SAMEDI 11 FEVRIER	REUNION CCR	DIJON CFA	9H

JEUDI 16 FEVRIER	REUNION DISCIPLINE	AUTUN	19H
18 ET 19 FEVRIER	STAGE CRO JEUNES	DIJON	
20 AU 21 FEVRIER	STAGES U15M U13 F ET M	MACON	
JEUDI 23 FEVRIER	REUNION DISCIPLINE	AUTUN	19H
25 AU 26 FEVRIER	2EME STAGE CQP	CHALON	
27 FEVRIER	REUNION SPORTIVE	AUTUN	19H
27 AU 01 MARS	STAGE U14	MACON	